

Le topo-guide est constitué de pages de 21 cm de large sur 25 cm de haut assemblées par leur marge haute, comme les pages de certains calendriers

Nombre de pages: 100km = 16 pages; 150 km = 25 pages et 200 km = 34 pages. Chaque page décrit donc, en moyenne, de 6 à 7 km

La marge haute de chaque paque indique: le nom de l'opération, la localisation kilométrique/géographique de la page et son numéro

BMLD24 / 200 km du km 47 au km 51 / Breuil Barret

la page est divisée en 2 parties. En haut: la carte et en bas: le topo-guide proprement dit

**LA CARTE: mode d'emploi**

Le **fond de carte** est celui de l'IGN à l'échelle 1/25000 sauf pour quelques traversées de bourg (plan plus précis)

Le **tracé du circuit** est en pointillé bleu transparent: ainsi vous pouvez deviner, par transparence, la nature (route, chemin ou sentier) des voies empruntées

**Pour évaluer les distances**

1-vous disposez d'une échelle pour cette carte (elle n'est pas nécessairement au 1/25000 en raison du zoom éventuel)

2-un quadrillage formé de traits fins pointillés rouges délimite des carrés de 1 km de côté

3-les pointillés bleus du tracé font environ 150 m. Il faut donc environ 6,7 pointillés pour faire 1 km

Exemple : du point B au point C, je compte environ 8 pointillés donc 1,2 km (8 x 150 m)

**Pour se repérer**

vous disposez de toutes les indications de la carte IGN: agglomérations, hameaux mais aussi lieux-dits, routes, chemins, cours d'eaux, étangs...

Les familiers de la carte IGN sauront aussi prévoir l'environnement: ici une forêt, une vigne, un pylone, un moulin, un hangar...

Enfin les routes départementales sont désignées par leur numéros

Le topo qui accompagne la carte fait référence à tous ces détails pour vous permettre de vous situer sur la carte

**Les "Points Jaunes" ou "Points Verts"** Z A B C

que vous voyez sur la carte, vous les voyez aussi dans le topo; le lien entre topo et carte est ainsi facilité

**Les "Point de contrôle"** 5

Ils sont indiqués en rouge (pâle) avec leur numéro. Vous devez y procéder aux formalités de contrôle comme indiqué dans le topo et le règlement.

**L'orientation de la carte, le sens de parcours**

Pour mieux utiliser la demi-page réservée à la carte, celle-ci subit parfois une rotation d'un quart de tour dans un sens ou dans l'autre

Pour voir rapidement votre sens de parcours, sachez que vous passez aux points jaunes dans l'ordre alphabétique. Ici: T, U puis V ...

Lorsque les lettres utilisées s'approchent de la fin de l'alphabet, on recommence à A. Exemple: Z puis A, B, C

**Les "ressources"** 1 .... 4

Magasins, restaurants, point d'eau, abris, toilettes... sont aussi indiqués sur la carte par un numéro sur fond rose-orangé

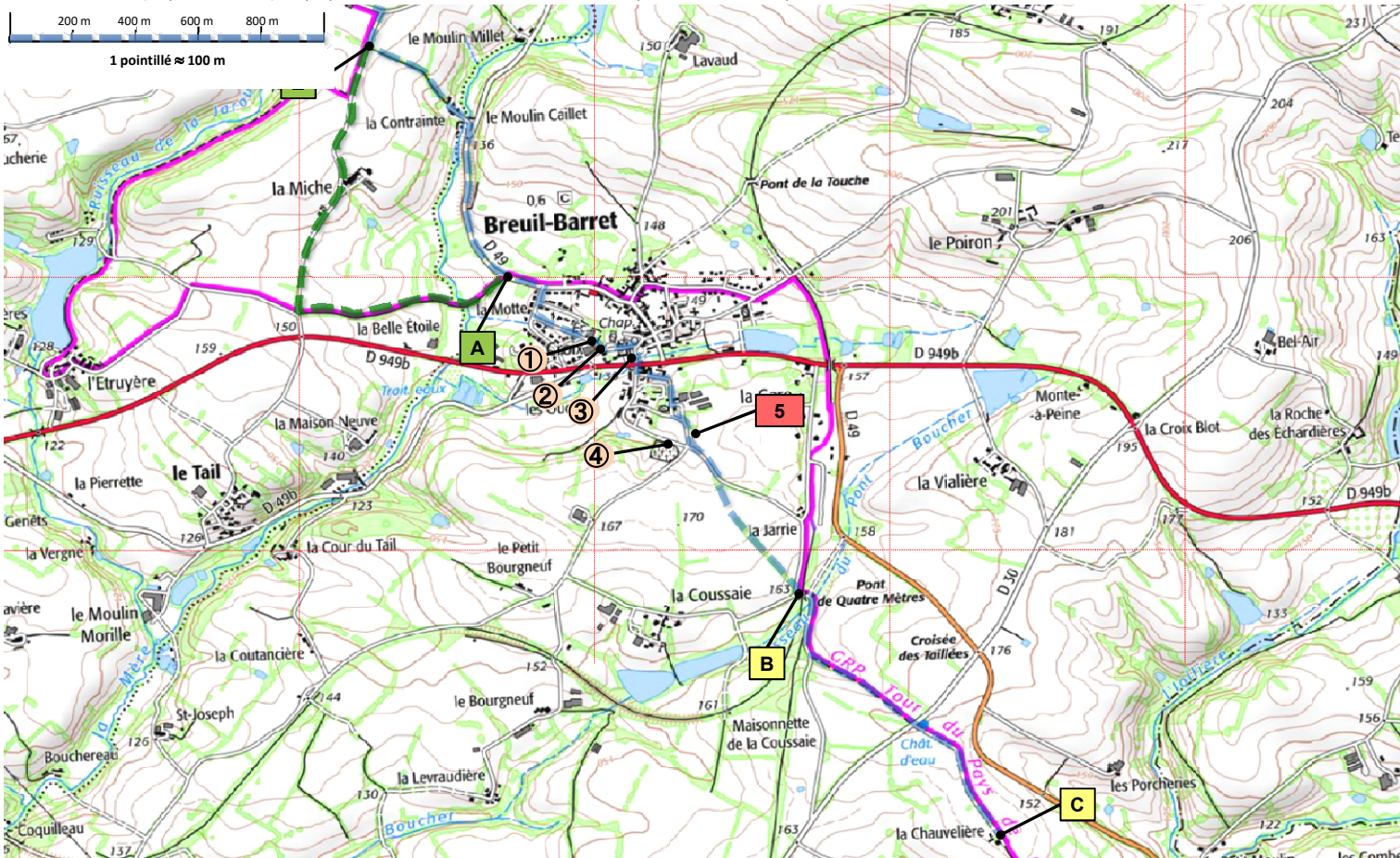
Ce numéro renvoie à un document "Ressources" où chaque ressource est détaillée: type, disponibilités, horaires, n° de téléphone...

**Les "passages neutralisés"** Z A

Le règlement impose à chacun de parcourir "l'intégralité du circuit". Cependant certains passages sont "neutralisés"; le marcheur est autorisé à s'écarter du circuit soit pour profiter d'une "ressource" (épicerie, boulangerie, point d'eau, abri...), soit pour éviter une difficulté (zone humide le plus souvent)

Le début et la fin d'un passage neutralisé sont marqués par des points verts.

Une variante (en pointillés verts) est proposée sur la carte. Mais cette variante n'est pas décrite dans le topo



## LE TOPO: mode d'emploi

Le topo comporte 2 types de lignes: les lignes de guidage sur fond blanc et les lignes d'infos sur fond coloré

### Les lignes de guidage

Elles sont formées de 6 colonnes

#### colonne 1: repère(s)

les points jaunes et les points verts permettent de faire le lien avec la carte; la distance indiquée est la distance totale parcourue depuis le départ  
2 points verts consécutifs indiquent le début et la fin d'un "passage neutralisé". Entre deux points verts, la colonne passe au vert

#### colonne 2: description du point où tu es

cette description fait appel à toutes sortes de détail:

forme du carrefour (en bleu), nature des voies traversées (en italique)

présence d'un panneau directionnel (avec éventuellement le n° de la voie), d'un panneau de lieu-dit, d'un panneau du code de la route...

... nom de rue, numéro de maison, passage-piétons, borne d'incendie, statue, calvaire...

**BREUIL BARRET** signifie: vous devez voir **SUR LE TERRAIN** le panneau d'entrée dans Breuil Barret

**La Contrainte** signifie: il n'y a pas de panneau d'entrée visible sur le terrain mais le lieu-dit est indiqué SUR LA CARTE

de même **D 949b** **163** fait référence à des indications (route n° D 949b, point d'altitude 163 m) visibles uniquement sur la carte

ATTENTION: l'indication: **La Jarrie** jusqu'elle est en **colonne 2**

ne signifie pas "tourne à gauche vers La Jarrie" mais signifie: dans ce carrefour, **tu dois voir, sur le terrain, la pancarte**

**La Jarrie**

#### colonne 3: direction que tu dois prendre

si cette flèche est sur fond mauve, c'est que tu dois être particulièrement attentif au changement de direction. Exemple: *ligne 22*

#### colonne 4: balisage à suivre (lorsqu'il y a un balisage de GR, GRP, PR, sentier local, circuit vélo...)

les portions balisées sont indiquées seulement si elles sont assez longues

ATTENTION un balisage peut être vieillissant, peu visible surtout la nuit, incomplet

ne suivez pas "bêtement" un balisage: seules les indications du topo-guide sont à suivre

#### colonne 5: description détaillée de la direction que tu dois prendre

cette description utilise les mêmes symboles et les mêmes conventions qu'en colonne 2

#### colonne 6: distance en mètres jusqu'au prochain carrefour (celui décrit dans la ligne d'en dessous). Prenez le temps de lire cette indication

si vous y lisez "40": soyez très attentif car dans 40 m, il y a un autre carrefour et donc peut-être un changement de direction

si vous y lisez "1300": vous pouvez relâcher la pression; vous avez 1300 m et donc plusieurs minutes avant le prochain carrefour

**ATTENTION !!!** Si vous lisez par exemple:

cimetière	➔	tourne dans la rue à droite. Au bout de 200 m, tu passes sur un petit pont	350
mairie	➔	tourne maintenant à gauche en direction de ...	

il ne faut pas en déduire que la mairie est 350 m après le petit pont, mais qu'elle est 350 m après le cimetière.

	col 1	colonne 2	3	4	colonne 5	6
1	Z	46,7 ATTENTION	←		cherche à ta gauche un sentier étroit, mal entretenu, que tu dois prendre	350
2					si le sentier est impraticable	déviation autorisée entre Z et A par La Miche (en vert sur la carte; non décrit dans le topo; +700 m)
3			↑		le sentier débouche dans un village ( La Contrainte ) que tu traverses en suivant la route principale	150
4			↑		au STOP, file tout droit sur la grand-route. DANGER, serre à droite.	560
5	A	47,7 barrière	↑		continue tout droit sur la grand-route vers BREUIL BARRET	130
6			➔		prends à droite la rue du Dr Perrotin	60
7			↑		1ère à gauche tout droit	50
8			←		prends le passage à gauche, balisé	180
9					au bout du passage en face, au coin de la salle de sport, ① bel abri (15-20 m²)	
10			↑		au bout du passage continue tout droit, longe la salle de sport	80
11					2ème coin de la salle de sport ② robinet au sol près du 2ème coin de la salle de sport	10
12			←		rue n°23 sur le portail prends la rue vers la gauche en direction de l'église	110
13			➔		église prends la rue à droite en tournant le dos à l'église (monuments aux Morts à ta gauche)	70
14					③ boulangerie/sandwichs à droite Ven 7:30-13:00 Sam 7:30-12:30 02.51.51.76.27	
15					distributeur de baguettes; espèces et CB sans contact	
16			↑		STOP grand-route traverse prudemment pour prendre en face la rue J. Ch. Guichet	40
17			←		aussitôt monte à gauche la rue de La Folie	250
18			←		fin rue de La Folie à gauche	80
19	5	48,8 50 m avant le STOP			CONTRÔLE n° 5/jeu 16:37/ven 03:24 / 47 CHEVALLEREAU	50
20					l'entrée du cimetière est à droite à 70 m. ④ Robinet à l'intérieur	
21			←		STOP grand-route monte la route vers la gauche, à l'opposé du cimetière	150
22			↗		prends le sentier légèrement à droite (balisage)	490
23	B	49,5 La Jarrie	➔		prends la route vers la droite puis, aussitôt, tourne à gauche vers un passage inférieur (malgré le X)	60
24			➔		après route tourne à droite (boîtier électrique sur le bas-côté gauche)	230
25			↖		quitte la route pour prendre le sentier légèrement à gauche	430
26			↑		prends la petite route en face (au pied de l'hyperboloïde à une nappe)	520
27	C	50,7 La Chauvelière			la route devient chemin puis sentier	620

## Les lignes d'information

Les lignes sur fond coloré ne sont pas faites pour vous guider mais pour vous informer

## Les points de contrôle sur fond rouge pâle

5	48,8	50 m avant le STOP	CONTRÔLE n° 5/jeu 16:37/ven 03:24 /	47 CHEVALLEREAU	50
---	------	--------------------	-------------------------------------	-----------------	----

on y lit: n° du contrôle, distance parcourue, localisation, horaires de passage conseillés, consignes pour le contrôle

pour la plupart des contrôles, vous aurez à déposer une "carte de passage" dans une boîte à lettres (ici: celle de Chavallereau au n° 47)

pour quelques contrôles, les consignes sont différentes et indiquées dans le topo

## Les lignes de "ressources", sur fond vert clair

elles vous donnent des informations sur les magasins, les restaurants, les points d'eau, les abris, les toilettes...

?	si le sentier est impraticable	déviation autorisée entre <b>Z</b> et <b>A</b> par <b>La Miche</b> (en vert sur la carte; non décrit dans le topo; +700 m)			
		↑ le sentier débouche dans un village ( <b>La Contrainte</b> ) que tu traverses en suivant la route principale			150
	↑	↑ au STOP, file tout droit sur la grand-route. <b>DANGER</b> , serre à droite.			560
<b>A</b>	47,7  ↑	↑ continue tout droit sur la grand-route vers <b>BREUIL BARRET</b>			130
	après <b>BREUIL BARRET</b> →	→ prends à droite la <b>rue du Dr Perrotin</b>			60
	1ère à gauche  ↑	↑ tout droit			50
	large passage herbeux ←	← prends le passage à gauche, balisé			180
	au bout du passage	en face, au coin de la salle de sport, <b>1</b> bel abri (15-20 m²)			
	au bout du passage ↑	↑ continue tout droit, longe la salle de sport			80
	2ème coin de la salle de sport	<b>2</b> robinet au sol près du 2ème coin de la salle de sport			10
	<b>rue n°23</b> sur le portail ←	← prends la rue vers la gauche en direction de l'église			110
	église →	→ prends la rue à droite en tournant le dos à l'église (monuments aux Morts à ta gauche)			70
		<b>3</b> boulangerie/sandwichs à droite Ven 7:30-13:00 Sam 7:30-12:30 02.51.51.76.27 distributeur de baguettes; espèces et CB sans contact			
	grand-route ↑	↑ traverse prudemment pour prendre en face la <b>rue J. Ch. Guichet</b>			40
	aussitôt  ←	← monte à gauche la <b>rue de La Folie</b>			250
	fin <b>rue de La Folie</b> ←	← à gauche			80
5	48,8	50 m avant le STOP	CONTRÔLE n° 5/jeu 16:37/ven 03:24 /	47 CHEVALLEREAU	50
		↑ l'entrée du cimetière est à droite à 70 m. <b>4</b> Robinet à l'intérieur			
		← monte la route vers la gauche, à l'opposé du cimetière			150

les numéros sur fond rose-orangé **1 2 3** renvoient au document "Ressources" dans lequel chaque ressource, commerce, ... est décrit plus en détail

= nourriture (restaurant, boulangerie, épicerie, distributeur de baguettes, ...)

= boisson (épicerie, bar, robinet, cimetière, ...)

= abri (gîte, camping, hangar, auvent, abri-bus, abri-écoliers, ...)

## autres lignes d'infos sur fond gris

des infos diverses peuvent aussi être fournies